



HAL
open science

Vers un cadre conceptuel d'analyse de l'intelligence territoriale “ pleine et parfaite ” : les apports de l'utopie concrète d'Ernst Bloch

Jérôme Vellayoudom, Olivier Coussi, Nicolas Moinet

► To cite this version:

Jérôme Vellayoudom, Olivier Coussi, Nicolas Moinet. Vers un cadre conceptuel d'analyse de l'intelligence territoriale “ pleine et parfaite ” : les apports de l'utopie concrète d'Ernst Bloch. *Revue Internationale d'Intelligence Économique*, 2022, 14 (1), pp.17-40. hal-04051885

HAL Id: hal-04051885

<https://hal.science/hal-04051885>

Submitted on 30 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Vers un cadre conceptuel d'analyse de l'intelligence territoriale « pleine et parfaite » : les apports de l'utopie concrète d'Ernst Bloch.

Jérôme Vellayoudom, Olivier Coussi & Nicolas Moinet

Laboratoire CeReGE (UR 13564) – Université de Poitiers

Résumé

Les territoires sont traversés par des crises qui mettent en tension le management des acteurs publics. Renforcer les capacités de ces acteurs publics par une meilleure visibilité est un enjeu fort auquel peut contribuer l'intelligence territoriale (IT). Il est proposé dans ce travail théorique de réinvestir la notion d'IT et de compléter la typologie de l'intelligence territoriale par la catégorie de l'intelligence territoriale citoyenne (ITC) en s'inspirant du concept de l'utopie concrète énoncé par Ernst Bloch et de la pensée complexe d'Edgard Morin. Cette nouvelle typologie repositionne l'IT et contribue à un cadre conceptuel d'analyse conduisant à un modèle de représentation de l'analyse ainsi construite.

Mots clés : Intelligence territoriale, intelligence territoriale citoyenne, utopie concrète, systèmes complexes, management public, stratégie.

Abstract

Territories are crossed by crises that put the management of public actors under pressure. Reinforcing the capacities of these public actors by a better visibility is a strong stake to which territorial intelligence can contribute. It is proposed in this theoretical work to reinvest the notion of territorial intelligence and to complete the typology of territorial intelligence by the category of citizen territorial intelligence by being inspired by the concept of the concrete utopia stated by Ernst Bloch and by the complex thought of Edgard Morin. This new typology repositions the territorial intelligence and contributes to a conceptual framework of analysis leading to a model of representation of the analysis thus constructed.

Keywords: Territorial intelligence, citizen territorial intelligence, concrete utopia, complex system, public management, strategy.

Introduction

La pandémie de Covid-19 (Hérodote, 2021), l'accroissement de puissance de la Chine (Vellayoudom, Picart, De Castro, Siegert, 2021), la guerre en Ukraine sont réputés avoir consacré le retour de la géopolitique, celle du grand échiquier (Brzezinski, 1997). Elles ont aussi consacré le retour des territoires : rapports de forces et de rivalités globaux sont réinscrits dans une perspective de « souveraineté », narratif aux sonorités variables qui trouve son ancrage dans les territoires à travers l'un des autres grands narratifs du moment, la « réindustrialisation » (Dufourq, 2022). En France, depuis la crise dite des « gilets jaunes », le territoire est remonté à l'agenda politique (Algan, Malgouyres, Senik, 2020) : le besoin de le lire, le comprendre, l'étudier, l'interpréter est redevenu un enjeu majeur de la gouvernance publique. L'objectif en est le développement, dorénavant inclusif, coconstruit ou collaboratif, l'heure est aux intelligences collectives en territoire. L'intelligence territoriale (IT) apparaît dans les documents de collectivités territoriales (Régions de France, 2020) comme projet de politique publique ou comme outil et, depuis l'année 2022 pour la première fois, au catalogue de formation des administrateurs de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)¹. Pour autant et de façon paradoxale, la définition de l'intelligence territoriale est encore un processus en cours, ce qui n'est pas sans conséquence dans la définition d'une politique publique ou de formation à son usage.

L'intelligence territoriale (IT) est majoritairement définie et décrite dans la littérature de la recherche par son origine académique (Pellissier, 2008), ses effets (Bertacchini, 2006), sa nature (Deschamps et Pellissier, 2018), les processus qui la traversent (Torre, 2015) ou qui l'animent (Serval, 2018), ses concepts et ses pratiques (Coussi et Auroy, 2018), au point qu'une définition scientifiquement partagée n'est pas encore arrêtée. Nous retenons celle de Girardot (2004), une définition fondatrice de la notion qui énonce l'intelligence territoriale comme s'inspirant « du développement durable [et] *qui met en avant trois principes : la participation, l'approche globale et équilibrée des territoires et le partenariat* ». (Girardot, 2004). A sa suite, Herbaux en précise processus et finalité de façon inclusive de toutes possibles parties prenantes et qui ne spécialise pas sa finalité : « *L'intelligence territoriale est une évolution de la culture du local fondée sur la collecte et la mutualisation entre tous ses acteurs des signes d'informations, à l'effet de fournir au décideur et au moment opportun, l'information judicieuse* » (Herbaux, 2007, p.70)

¹ <https://inet.cnfpt.fr/formation-continue/loffre-services/catalogue-de-formation/formation/detail/49/261187/2022-12-30TO2024-03-31>

Aussi, l'IT se fonde et s'organise notamment sur le cycle du renseignement (Guilhon et Moinet, 2016) et sur le triptyque Veille-Sécurité-Influence même si une hybridation avec la prospective a été proposée afin d'inscrire celle-ci dans un questionnement plus global (Auroy et Pacino, 2018).

Pour autant, la stabilité de cette définition et la densité des travaux énoncés précédemment ne répondent toutefois pas à deux étonnements liés qui motivent et structurent le présent article.

Le premier est qu'il existe encore peu de travaux sur les catégories structurantes de l'IT, permettant ainsi de mieux appréhender l'objet de la recherche sur lequel porte l'ensemble des études que nous venons d'évoquer. Les travaux de Stéphane Gorla (2009) apportent en ce sens une contribution significative et ouvrent une voie encore peu explorée par la recherche en général et les sciences de gestion en particulier en précisant la diversité de nature des dispositifs d'IE réinscrit dans un typologie d'interactions. Mais si nous procédons à un croisement de l'état de la recherche dans le champ des sciences de l'information-communication (Bertacchini, 2003 ; Herbaux, 2007), des théories du développement territorial (Torre, 2015 ; Moine, 2005, 2006 ; Moine et Faivre, 2012) et des sciences de gestion (Coussi et Auroy, 2018), il apparaît alors clairement une dimension structurante de l'IT qui n'était encore qu'en filigrane, que nous appellerons l'intelligence territoriale citoyenne (ITC), aux côtés de l'intelligence économique (IE) et de l'intelligence économique territoriale (IET). Cette catégorie, repositionne l'intelligence territoriale (IT) et reconfigure sa représentation. De fait, nous proposons qu'elle ne soit ainsi plus une catégorie aux côtés des autres, mais elle devienne la partie d'une totalité qu'elle contient. L'enjeu est une granularité plus fine des représentations du territoire, des visions qu'en ont les parties prenantes et une meilleure compréhension des rapports de forces et de rivalités qu'entretiennent les acteurs du territoire, dans une perspective d'aide à la décision. Aussi, afin de montrer la pertinence de l'ITC en tant que catégorie de l'IT et d'en entreprendre la description et la caractérisation nous nous inspirons des apports de l'utopie concrète du philosophe allemand Ernst Bloch (1954). Ce travail de précision catégorielle est renforcé par le recours aux outils de l'analyse systémique qui permettent précisément de travailler les catégories par la grille de lecture des sous-systèmes territoriaux dans le temps (Moine, 2005, 2006 ; Moine et Faivre, 2014) : *i*) d'acteurs isolés ou en réseaux (qui et avec qui), *ii*) de l'espace géographique (où et quelles interactions spatiales) et *iii*) de représentations (quelles perceptions de l'espace vécu et perçu au travers de filtre et de modes).

Un second étonnement, est le constat d'une alternance dans l'usage des termes d'IT et IET dans une forme d'équivalence sémantique et conceptuelle sans que précisément, à notre

connaissance, cette équivalence n'ait été démontrée. Or, nous postulons à travers cette étude qu'il n'y a pas de rapport de substitution de l'un à l'autre, mais une interaction intégrée à une relation paradigmatique de distinction-conjonction² mobilisant les trois principes : *i*) dialogique, *ii*) récursif organisationnelle et *iii*) hologrammatique énoncés par Morin (1986 ; 2005) que nous convoquons dans notre réflexion. Cette investigation permet ainsi de préciser les interactions entre catégories de notre proposition de typologie qu'elle contribue à structurer. En l'occurrence, l'enjeu est une meilleure lecture sur le plan de l'écosystème d'intelligence territoriale « flouté » par la confusion des deux termes, dans une perspective managériale des acteurs du territoire et d'alignement stratégique au profit du développement territorial.

Car *in fine*, à quoi sert l'intelligence territoriale si ce n'est à créer les conditions d'un développement territorial prenant en compte les visions des parties prenantes du territoire, dans leur diversité dans une tension vers un consensus plutôt qu'un compromis, quand ce n'est pas une somme successive de compromis supposés figurer l'intérêt général. Cette finalité du développement territorial est la toile de fond de cet article, pour laquelle il est nécessaire de rappeler, notamment à travers la théorie du développement territorial tel que proposée par André Torre (2015), les fondements théoriques et le processus avec ses « *bifurcations et ruptures de trajectoires naissant des innovations coopératives ou conflictuelles* » (Torre, 2015)

A travers une contribution théorique, nous proposons de réinvestir le concept d'intelligence territoriale et de contribuer à une typologie comme cadre d'analyse de l'IT dans une perspective d'aide à la décision. Nous tentons ainsi d'innover un cadre conceptuel de l'intelligence territoriale contribuant à répondre à la question de savoir comment mieux coordonner les acteurs du territoire par l'intelligence territoriale ?

Outre cette introduction, cet article s'organise autour de deux sections et d'une conclusion. A travers la première section, nous présentons les cadres théoriques et conceptuels des champs d'étude de notre cadre conceptuel d'analyse de l'IT. Puis, dans la seconde section, nous formulons notre proposition de cadre d'analyse. Enfin, en conclusion nous énonçons les limites et dressons des perspectives de recherche.

1 Vers un complément de typologie de l'IT : une revue de littérature

La revue de littérature proposée dans les sections qui suivent positionne notre question de recherche dans son champ de connaissance (Dumez, 2021). Dans un mouvement de « systole »

²Nous revenons sur ces termes que précisons au §3.2 de la présente étude.

(Dumez, 2021, p.45), elle resserre sur les grandes références structurantes des champs conceptuels qui permettent d'identifier et de comprendre leurs dynamiques internes et croisées influençant la typologie de l'IT, notamment concernant l'émergence de la société civile aux côtés des acteurs institutionnels territoriaux.

1.1 L'intelligence territoriale

La politique publique d'intelligence économique (Chardavoine, 2015) a été portée sur les fonts baptismaux par le rapport Martre en 1994. A partir de 2003, cette politique d'Etat va être orientée vers les territoires (Carayon, 2003) toutefois pensés comme une partie de l'ensemble national. Le territoire est une partie du tout national, la représentation est la sécurité, la vision dominante est l'économie. Cette politique publique s'origine et s'organise dans l'espace institutionnel. En dépit de relances gouvernementales régulières, la politique d'IE en territoire ne parvient pas à se traduire et se fixer (Laurens-Bernard, 2013). L'intelligence territoriale s'émancipe du concept d'intelligence économique, entre approche descendante comme une application territoriale de la politique publique nationale d'intelligence économique et approche ascendante comme une remontée des ressources construites du territoire au profit de ce dernier (Pellissier, 2008). Sa nature et sa finalité s'étendent aujourd'hui à ce qui pourrait se définir comme une forme d'ingénierie sociale pour un management territorial inclusif adossé à la forte poussée de l'implication de la société civile (Pellissier et Déchamp, 2018). Ce passage d'une intelligence économique nationale à son expression territoriale, par les territoires et pour les territoires, a été accompagné par une évolution normative. D'une part, dans un cadre réglementaire dédié, à travers décrets et circulaires qui transmettent à l'administration d'Etat en territoire la coordination de la mission d'intelligence économique, notamment en partenariat avec les acteurs territoriaux³. D'autre part, dans le cadre plus large des évolutions de la décentralisation, lesquelles créent les conditions de la pleine appropriation des enjeux de développement territoriaux par les acteurs locaux. Pourtant, en dépit de ces éléments de contexte favorables, bien que l'on observe des initiatives, on ne constate pas un développement massif de dispositifs coordonnés de construction de connaissance territoriale, qu'ils soient

³ Notamment : Circulaire du ministre de l'économie et des finances du 14 février 2002, circulaire du ministre de l'Intérieur du 13 septembre 2005, Circulaire du ministre de l'économie et des finances de 2007 portant création des CRIE, circulaire du ministre de l'Intérieur du 13 août 2008, Circulaire du ministre de l'intérieur du 9 avril 2009, lettre de la Direction de la Planification de Sécurité Nationale (DPSN) aux préfets de Région du 6 juillet 2009, circulaire du Délégué interministériel à l'intelligence économique de 2011, circulaire du ministre de l'intérieur de 2012 sur l'implication de l'échelon départemental dans la politique publique d'intelligence économique, ...

publics ou à des fins publiques. Les causes sont notamment un décalage entre organisation et objectifs ainsi qu'une difficulté à la mise en commun (Coussi et Moinet, 2018). Cette difficulté est le fait de jeux d'acteurs aux intérêts divergents similaire au phénomène bureaucratique décrit par Crozier (1971) dans des schémas d'organisations articulés autour d'élites, dans un environnement territorial qui connaît dans le même temps une montée en puissance de la société civile.

1.2 Le développement territorial

Le développement territorial, qui est une des finalités de l'IT, s'inscrit dans une dynamique sensiblement identique. En effet, « *la notion de développement territorial, qui évoque la possibilité d'évolutions plus ou moins autonomes ou indépendantes de celle des nations, voire des régions, s'impose maintenant.* », rappelle André Torre (2015, p.275). Il se dessine d'emblée les problématiques de spatialisation, de rapport de pouvoir et de stratégies. En France, la décentralisation en 1983 institue les Régions et transfère une partie des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, notamment la structuration des filières économiques et l'aménagement du territoire. Cette réforme va être un élément déclencheur de la réactualisation de la pensée du développement territorial. Elle est renforcée vingt ans plus tard par la deuxième phase de la décentralisation. Le cadre normatif va ouvrir, en théorie, le champ des possibles du développement territorial, accompagnant par les textes le glissement d'un développement régional vers un développement territorial à travers les lois NOTR⁴ et MAPTAM⁵. Le concept et son application sur le plan de la gouvernance reste une problématique institutionnelle.

1.3 Développement territorial et intelligence territoriale.

Différents courants de pensée viennent stimuler une réflexion stratégique actionnable en territoire, la plus marquante étant sans doute celle de Mickael Porter (1993, 1998). Le concept de clusters trouve une certaine traduction française à travers les Pôles de compétitivité⁶ (Jacquet & Darmon, 2005) et « *le progrès technique prend ainsi une dimension collective, dépassant la figure de l'entrepreneur innovant* » (Torre, 2015, p.277). Il se construit alors au fil du temps une intelligence collective du développement territorial dans une circulation des connaissances

⁴ Loi n°2015-991 du 7 août 2015 pour une Nouvelle Organisation du Territoire de la République : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030985460/>

⁵ Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028526298/>

⁶ « *Les pôles de compétitivité sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation.* » tels que définis à l'Art. 24, I.-1.a, Loi de finance pour 2005 n°2004-1484 du 30 décembre 2004 : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000028448027/

comme le souligne Torre (2015) : « *la propagation des connaissances et des innovations détermine ainsi les sentiers de croissance des systèmes locaux, en particulier quand les industries sont émergentes ou reposent sur des technologies connexes, à faible distance cognitive (Nooteboom, 2000).* » (p.278). Un point de vue partagé par Ludovic François (2008) qui énonce explicitement le rôle structurant de l'information pour ces écosystèmes et leur performance : « *la compétitivité des clusters repose sur la capacité des entreprises concernées à faire circuler l'information.* » (p.5). Cette dynamique de circulation des connaissances dans un réseau de proximité fait ici sens à travers trois points :

1. Le développement d'espaces informels d'intelligence territoriale à travers une circulation informelle, c'est à dire non coordonnée et non institutionnalisée, de la connaissance.
2. L'émergence de réseaux sur ces sujets, or « *l'intelligence territoriale implique une stratégie réseau* » (Coussi et Moinet, 2018, p.20). Toutefois, l'efficacité de cette stratégie-réseau est soumise à des facteurs de conception et des facteurs contingents portant sur les acteurs-réseau (Marcon et Moinet, 2000).
3. La circulation de la connaissance et des innovations, parce qu'elle révèle des sentiers de croissance, est déterminante de l'identification d'axes stratégiques de développement du territoire.

Cette dimension collective encore inscrite dans le périmètre des acteurs institutionnels et économiques du territoire va s'élargir avec la montée en puissance de la société civile à l'initiative d'associations, en accompagnement ou en réaction aux institutions, marquant ainsi une appropriation du territoire par l'ensemble de ses acteurs et l'émergence de nouvelles représentations du territoire. Ce dernier point induit de nouvelles finalités et un nouveau regard dépassant le développement économique comme *alpha* et *oméga* du développement territorial. Cette dimension politique présente l'élaboration des dispositifs de gouvernance et d'organisation à travers les « *oppositions et compromis entre acteurs locaux et extérieurs et s'inscrivent dans le long terme, avec une histoire et des préoccupations ancrées dans les cultures et les habitudes locales, la perception d'un sentiment d'appartenance, ainsi que des formes d'autorités politiques, des règles d'organisation et de fonctionnement spécifiques* » (Torre, 2015, p.278).

1.4 Vers des intelligences territoriales

Le dialogue des cadres conceptuels à travers la revue de littérature permet dans notre perspective de recherche de mettre en évidence la nature duale des expressions de l'intelligence territoriale à travers l'émergence de la société civile aux côtés des expressions institutionnelles.

L'identification et la perception d'une diversité d'intelligences territoriales n'est pas originale et a fait l'objet de travaux visant notamment à établir une typologie de cette diversité. Gorla (2009) pose ainsi les termes d'une IT dont il élabore sa propre conception entre l'IET et le Territorial Knowledge Management (TKM), terme recouvrant le principe d'un Knowledge Management (KM), c'est-à-dire d'un « *management des connaissances* », « *gestion des connaissances* », « *gestion de la connaissance* » » (Gorla, 2009, p.40) appliqué au territoire et à l'usage des acteurs du territoire. Postulant de la proximité entre les notions d'IE et de KM, il élabore une typologie des dispositifs d'IT articulée entre fonctions d'une part et, d'autre part, destinations et objectifs de ces dispositifs. Cette approche permet de mieux cerner la diversité possible des dispositifs d'IT en territoire, actionnables selon les territoires.

Notre projet se détermine différemment de celui de Gorla en ce qu'il questionne l'IT dans sa nature et dans une perspective managériale des parties prenantes par l'information et non pas du management de l'information par les parties prenantes. Ce faisant, la nature complexe du système observé, sur laquelle nous reviendrons, ne permet pas d'isoler un propos de l'autre. Ainsi, Gorla, énonçant deux catégories de dispositifs d'IET, explique : « *nous avons choisi de qualifier les seconds de stratégiques car ils sont dédiés aux décideurs stratégiques et institutionnels du territoire et, les premiers, par opposition, de tactiques.* » (Gorla, 2009, p.42) ; cette première catégorie étant dédiée aux décideurs non institutionnels devenant ainsi des acteurs tactiques.

Nous ne nous prononcerons pas concernant la qualification des dispositifs d'IT. En revanche s'ouvre une discussion concernant celle des parties prenantes qui en creux questionne ce qui est stratégique, terme qui nécessite d'ailleurs d'être défini *a minima*. Notre proposition tend à montrer que la prise en compte de la diversité des visions du territoire est déterminante de ce qui est stratégique au sens de Baumard (2012) - c'est à dire ce qui est de nature à garantir la pérennité de l'organisation. Nous verrons que la focalisation des parties prenantes sur la dominante économique pixellise la compréhension du territoire et affaiblit *in fine* les politiques publiques découlant de ce seul regard. Dès lors, la montée en complexité par l'intégration d'une catégorie nouvelle repositionne l'IT et permet, de notre point de vue, une lecture plus complète du territoire. Aussi, si dans le cadre de la mise en œuvre de dispositif d'IT, il y a comme

l'indique Gorla, une distribution d'acteurs stratégiques et tactiques, en revanche, il nous semble utile de distinguer l'élaboration de la grille d'analyse du territoire pour laquelle chaque catégorie de parties prenantes est stratégique.

L'expression de la société civile va redéfinir la vision du territoire et de ses finalités : elle va formuler une stratégie ancrée dans le réel du quotidien citoyen. Dans le même temps, elle va puiser dans le soubassement sociologique du territoire les facteurs de conception d'une organisation de pilotage adaptée pour traduire cette stratégie en actions. L'IT à ce stade est donc à la fois une intelligence territoriale de nature institutionnelle à vocation économique, que nous nommerons dorénavant Intelligence économique territoriale (IET) et une Intelligence territoriale citoyenne (ITC). Le dialogue entre IT et développement territorial fait donc apparaître qu'on ne peut pas parler d'intelligence territoriale, mais des intelligences territoriales. Elles sont articulées sur deux visions distinctes, l'une institutionnelle et économique, l'autre citoyenne et de mieux-vivre. La vision économique domine deux catégories d'acteurs, l'une composée des acteurs strictement territoriaux, l'autre des acteurs de l'Etat en territoire. On ne peut ainsi énoncer le terme d'IT au singulier que si on énonce une cohabitation politique et ses effets de gouvernance, induisant des problématiques managériales que nous aurons à observer. Nous distinguons ces catégories de l'intelligence territoriale en parlant d'intelligence économique territoriale (IET) pour les acteurs des institutions territoriales, d'intelligence économique (IE), pour les acteurs de l'Etat en territoire et d'intelligence économique citoyenne (ITC) pour la société civile. L'ITC ouvre les thématiques informationnelles et cognitives au-delà de la dominante économique des acteurs de l'IE et de l'IET qui est le champ de l'institution. L'ITC et l'IET portent dès lors des enjeux politiques différents, mais potentiellement convergents à travers une forme de communauté d'ancrage dans le territoire. Un enjeu de management public est alors la convergence par la concertation (Bertacchini, 2002), pour une hybridation des visions, qui permettrait une coordination de l'action dans une finalité de durabilité/pérennité du territoire, c'est à dire dans une finalité stratégique, pour reprendre à Baumard (2012).

2 Proposition théorique de complément typologique de l'IT

Le croisement des cadres conceptuels énoncés jusqu'à présent précise donc les termes de l'intelligence territoriale entre IET et ITC aux côtés de l'IE et permet d'éclairer un peu plus les enjeux de chacun. A ce stade, nous proposons une première tentative d'énonciation de la nature de l'ITC en nous inspirant de la pensée du philosophe allemand Ernst Bloch (1885-1977) à travers son concept d'**utopie concrète**. Avant de faire dialoguer cette notion avec celle

d'intelligence territoriale, une présentation synthétique de l'utopie concrète de Bloch s'impose afin d'éclairer la compréhension des enjeux dont elle est porteuse.

2.1 L'utopie concrète d'Ernst Bloch

Le terme d'utopie est entré dans le langage courant à partir de l'œuvre du philosophe et homme politique anglais Thomas More (1478-1535). L'utopie énoncée par More dans son *Utopia* (1516) renvoie à une île qui ne se situe nulle part (c'est le sens du terme utopie). Utopie est ce lieu en aucun lieu, mais dont tout dit qu'elle pourrait-être l'Angleterre d'alors si elle était mieux gouvernée. Le projet de More est ainsi critique, sans toutefois pour autant envisager sa traduction concrète. Le terme forgé par More est passé dans le langage courant pour exprimer un ailleurs imaginaire en réponse à un ici et maintenant devenu insupportable à celui qui le vit. Le lien se noue alors avec la fonction du mythe qui permet de rendre vivable en lui donnant du sens le présent devenu souffrance pour un être qui ne comprend pas la raison de cette souffrance (Caillois, 1958/1987). Mais aucun de ces cas ne porte le projet de mise en œuvre d'un changement d'état, de réalisation de condition de vie meilleure. Le territoire d'intervention est strictement l'imaginaire. Par glissement sémantique, le terme en est venu à signifier un projet irréalisable, sinon même irréaliste. Le marxisme va renouer avec les utopies les réhabilitant, non pas comme un possible présent, mais comme un horizon. Cette tension vers des lendemains qui chantent va nouer des luttes qui porteront des changements, différents mais réels selon les sociétés qui en feront l'expérience. Toutefois, cette dynamique reste une tension vers demain, mais pas ici et maintenant. L'échec de l'expérience socialiste va réifier le sens péjoratif du terme.

Bloch introduit la notion d'utopie concrète qu'il va théoriser à travers son œuvre maîtresse, *Le principe espérance*, dont le premier des trois volumes paraît en 1954. Différemment de l'utopie morienne d'une part, ou d'autre part de la seule tension vers un idéal, la concrétisation du réel imaginé est rendue possible précisément en ce qu'elle est imaginée *hic et nunc*, fondement de ce que Bloch nomme la **conscience anticipante** (Bloch, 1954).

L'utopie concrète est ainsi un processus dont le premier acte est l'imagination utopique⁷. La tension ne porte alors plus vers un idéal mais vers la réalisation du réel imaginé. Bloch oppose alors deux notions : *i*) le possible objectif, c'est-à-dire le réel existant et devenu, limité par l'état des connaissances ici et maintenant ; *ii*) le réel possible qu'il énonce ainsi : « *Est par contre*

⁷ Nous reviendrons plus avant sur cette dynamique processuelle dans l'analogie qu'elle entretient avec le cycle du renseignement.

réellement possible tout ce dont les conditions ne sont pas encore réunies dans la sphère de l'objet lui-même ; soit qu'elles aient encore à murir, soit surtout que des conditions nouvelles – mais médiatisées par les conditions déjà existantes – nécessaires à la naissance d'un réel nouveau, viennent à éclore [...] Aussi longtemps que la réalité n'est pas complètement déterminée, aussi longtemps qu'elle découvre dans les germes tout comme dans les espaces nouveaux de son expression, des possibilités non encore accomplies, la seule réalité des faits ne peut opposer de véto absolu à l'utopie. »(Bloch, 1954, p.238)

Il apparaît ainsi nettement que l'homme ne possède pleinement la réalité qu'en conscience, sinon, il serait limité par le réel *existant* et *devenu*. En effet, ce qui reste à advenir est pourtant déjà contenu dans l'ici et maintenant. Cette conscience libère ainsi le monde de l'enfermement de l'ici et maintenant. Le réel non advenu existe aussi déjà dans le réel existant et devenu.

Il faut ouvrir ici une première parenthèse pour souligner le dialogue avec l'état d'esprit d'anticipation de l'intelligence économique, à travers la capacité à comprendre les signaux, non pas « faibles » (Moinet & Alloing, 2017), mais « émergents », lesquels sont la conscience dans le réel existant de ce qui est encore à venir mais que le présent médiatise. Ils sont la conscience dans le réel existant et devenu de ce que l'ici et maintenant œuvre à déployer. Ils sont le réel médiatisé de ce qui n'est pas advenu, dans l'infini des possibles et sans limitation.

Ces facteurs forment le « *terreau de conscience de l'utopie* » (Broca, 2011, p.12). L'utopie se rattache à ce stade, dans son origine, à des facteurs subjectifs : l'insatisfaction face à l'existant et le sentiment « *douloureusement éprouvé que quelque chose manque* » (Broca, 2011, p.12).

C'est cet *etwas fehlt* (Truskolaski, 2020) qui va déterminer l'individu et alors l'engager politiquement, car l'utopie est refus du contemplatif et rejet du quiétisme, de « *cet optimisme plat de la foi automatique dans le progrès, optimisme qui a d'ailleurs pris le relais du quiétisme contemplatif, puisqu'il fait prendre à l'avenir le masque du passé et le considère comme quelque chose de convenu depuis toujours et dès lors de conclu. Face à l'Etat Futur qui fait figure de conséquence arrêtée d'avance dans la prétendue logique d'acier de l'histoire, le sujet n'a plus qu'à se croiser les bras de la même manière qu'il croisait jadis les mains pour accueillir le décret de Dieu.* » (Bloch, 1954, p.240)

C'est ce rejet du quiétisme qui va engager la dynamique du processus de l'imagination utopique à l'utopique concrète et définir l'individu non plus comme simple partie prenante, mais le fonder en tant qu'acteur. Il devient alors une catégorie à part entière, agissant hors de l'institution en réponse à cet *etwas fehlt* qui lui est propre. Ce qui manque est ainsi aussi ce qui

le définit et c'est une identité qu'il imprimera à son environnement par la concrétisation de son imagination.

2.2 L'intelligence territoriale citoyenne : une utopie concrète

A ce stade, nous proposons de faire le lien entre Intelligence territoriale citoyenne et développement territorial. L'ITC est pensée comme un ailleurs. Il y a l'émergence d'une représentation du territoire par les citoyens, qui est un ailleurs du territoire tel qu'il est et un *en dehors* de l'institution. Dès lors, cette idée de construction d'un territoire rêvé nous amène en utopie, notion d'utopie que Coussi, Moinet et Krupricka (2014) valident comme concept opératoire pour questionner les nouveaux paradigmes de l'information-communication dans le champ de l'intelligence territoriale. Dans ce cadre, le citoyen va lui aussi penser le territoire en utopie, à cette différence qu'il va la mettre à œuvre dans ce qu'il conviendra d'appeler une utopie concrète au sens de Ernst Bloch (1954), laquelle est une conscience anticipante (Bloch, 1954) et un objet transitionnel (Cottin-Marx, Flipo, Lagneau, 2013).

Le principe philosophique politique de l'utopie induit une opposition avec le principe de pensée unique puisqu'il en est une alternative, comme le rappelle Broca (2011) dans sa lecture critique d'Ernst Bloch. Parce que le quotidien est saturé par une vision du monde qui ne le satisfait pas, l'individu va se porter, par le moyen de l'imaginaire, hors de l'ici et maintenant, dans un ailleurs correspondant à sa vision du monde. Une deuxième analogie peut être faite à ce stade avec le contexte de l'intelligence économique. De fait, l'IE s'impose comme un modèle de pensée unique dont il imprime sa philosophie aux territoires par l'IET à travers la dominance de la dimension économique. L'absence d'une définition partagée de l'intelligence économique (Bulinge et Moinet, 2014) laisse un espace vide que vient saturer la vision de l'IE de l'Etat. En cela, l'ITC est une utopie car elle est une alternative à une vision dominée par la dimension économique comme seule grille d'analyse de la notion de développement. Dans la pensée de Bloch, comme nous l'avons vu, l'utopie concrète est l'aboutissement d'un cheminement qui débute avec l'imagination utopique dans une dimension prospective fondée sur l'*etwas fehlt*. Zarca (2010) précise que l'utopie n'est alors pas politique car « *elle ne comporte aucune réflexion sur les moyens de parvenir à la fin pourtant recherchée.* » (Zarca, 2010, p.3). L'expression utopique est celle d'une vie meilleure. C'est un « *espoir qui empêche la résignation face à l'état de fait, et incline à l'action.* » (Broca, 2011, p.12-13). A ce stade, l'utopie est une **conscience anticipante** car elle préfigure l'objet de l'action qui lui vaudra d'être qualifiée de concrète et investit une fonction prospective : « *La réalité sans possibilité réelle n'est pas complète, le monde sans qualités prospectives mérite tout aussi peu qu'on lui*

accorde de l'attention, qu'on lui consacre un art et une science [...]. L'utopie concrète se trouve à l'horizon de toute réalité⁸ [...]. » (Bloch, 1954, p.269)

Mais, au préalable de l'action, l'utopie doit être « *informée* » pour déterminer ses « *possibilités réelles* » (Broca, 2011, p.13). Elle doit donc s'appuyer sur un savoir ou une connaissance, de telle sorte que nous pouvons formuler une analogie entre le processus qui conduit de l'utopie à l'utopie concrète et le cycle du renseignement, structurant de l'intelligence économique et de l'intelligence territoriale, telle que nous produisons une correspondance dans le tableau 1.

Tableau 1 - Correspondance entre processus de l'utopie concrète et cycle du renseignement⁹

Processus de l'utopie concrète	Cycle du renseignement
Utopie/Conscience utopique	Définition des besoins d'information
Information	Collecte de l'information
Possibilités réelles	Construction de connaissance
Utopie concrète	Décision

Source : auteurs adaptés de Bulinge (2014)

Cette identité processuelle et de nature permet de soutenir les perspectives d'un paradigme distinction-conjonction (Morin 2005) telle que nous le décrivons par la suite. L'intelligence territoriale ainsi définie peut se regarder comme une expression transitionnelle car « *ces mouvements, dont le contour exact reste flou, sont « efficaces », au sens où ils produisent des changements que les autres ne produisent pas, et cela sur des questions – alimentation, agriculture, énergie – tout aussi urgentes que des enjeux plus médiatisés comme les retraites ou le mariage pour tous. De plus, ils agissent de manière latérale et indirecte sur le pouvoir, ne demandant pas une loi ou une modification claire de la législation. Ils cherchent ainsi davantage à diffuser des pratiques et des analyses, sans s'interdire cependant le moment législatif, quand celui-ci sera jugé opportun* » (Cottin-Marx, Flipot, Lagneau, 2013, p.12). Transitionnelle donc, parce que sa représentation et les actions qui en découlent se situent, à ce stade, en dehors de l'institution, mais n'ont pas définitivement vocation à un ailleurs de l'institution, n'excluant pas le fait de s'y retrouver et de s'inscrire finalement dans le champ institutionnel. En cela, l'ITC devient une métaphore agissante et substitutive d'une intelligence

⁸ Mis en exergue par Bloch dans le texte.

⁹ Concernant le cycle du renseignement : Franck Bulinge, *Maîtriser l'information stratégique. Méthodes et techniques d'analyse*, de Boeck supérieur, Coll. Information et stratégie, 2014

territoriale institutionnelle et élitiste, sans pour autant réfuter l'institution mais la préfigurant. C'est d'ailleurs particulièrement dans cette préfiguration qu'elle est anticipante.

2.3 Intelligence territoriale : disjonction, distinction, conjonction

L'ensemble des points évoqués jusqu'à présent va induire une relation nouvelle au territoire, notamment due de l'émergence de la société civile, donc d'une intelligence territoriale citoyenne, à côté de l'IET. Cette ITC va porter une représentation du territoire différente portant une autre finalité. Explorant la pensée complexe, Morin (2005, 2014) définit notamment deux outils conceptuels pertinents pour comprendre les interactions entre IE, IET et ITC, telles qu'elles se manifestent. L'un, le paradigme de disjonction/réduction/unidimensionnalisation définit une démarche de simplification et donc de négation de la complexité.

Morin (2015) confronte ici pensée linéaire et pensée complexe. La pensée linéaire, ou cartésienne, s'inscrit dans un paradigme de disjonction-réduction-unidimensionnalisation, dans une finalité de simplification. Ainsi, elle disjoint les éléments de la complexité, autrement-dit elle les sépare en catégories supposées en faciliter l'observation. Ce faisant elle évacue la complexité selon le principe que le système est supérieur à la seule somme de ses parties prenantes. La pensée complexe, elle, distingue ces éléments, c'est-à-dire qu'elle les observe en tant que telle sans toutefois les isoler de leurs interactions avec les autres éléments du système, lesquels sont chacun constitutifs des autres.

Un passage du complexe au simple qui disjoint et réduit sur une base binaire. L'autre, le paradigme de distinction/conjonction permet de « *distinguer sans disjoindre, d'associer sans identifier ou réduire* » (Morin, 2005, p.23). Le principe de conjonction revient à lier deux propositions, notions ou objets tel que ce lien établit une troisième entité puisque l'un et l'autre objet sont à la fois plus et autre que ce qu'ils sont chacun du fait de cette relation. Ainsi, s'inscrivant explicitement dans le sillage de la pensée de Morin, Le Moigne (1999) insiste sur cet aspect déterminant car fondateur de toute organisation, laquelle est « *conjonction intelligible* » (Le Moigne, 1999, p.80) de l'action et des acteurs. Et ainsi de citer Weinberg énonçant que « le tout est plus que la somme des parties, et la partie est plus que la fraction du tout. (G. Weinberg, 1974) » (Le Moigne, 1999, p.80).

Nous empruntons les principes de méthode de Morin (2005) pour suggérer qu'il existe :

- Une disjonction entre IE et IET,
- Une disjonction entre IE et ITC, étrangère l'une à l'autre,

- Une distinction entre IET et ITC qui se veut être une alternative à la première à travers une vision et des finalités différentes,
- Dans ce cadre, l'ITC est envisagée dans une perspective à terme de distinction-conjonction, précisément du fait de la nature anticipante et transitionnelle de l'ITC telle que nous l'avons définie précédemment.

Cette lecture par les paradigmes de Morin détermine l'état de nature des interactions entre les différentes dimensions de l'IT, telles qu'elles traduisent les visions et pratiques des acteurs de l'IT. Or, nous verrons à travers notre proposition typologique que le paradigme de distinction-conjonction fonde et anime en réalité l'IT, marquant ainsi le décalage avec les visions et pratiques énoncées. Ce décalage est porteur d'enjeux managériaux. Nous revenons plus loin sur les principes théoriques structurant portés la pensée complexe concernant l'intelligence territoriale.

2.4 L'intelligence territoriale dans une vision complexe

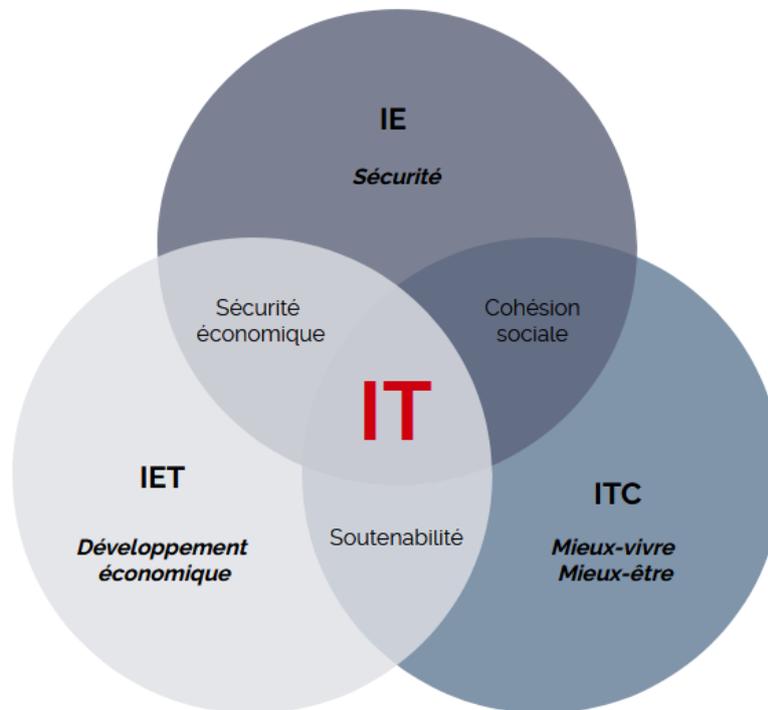
L'analyse systémique s'est penchée sur la question de la représentation du territoire et permet de compléter notre description et renforcer notre analyse. Ainsi, lorsqu'il analyse le territoire, Moine (2006) identifie trois sous-systèmes structurants du territoire : les acteurs, l'espace géographique, les représentations. Ce qui induit dans le cadre de notre propositions les traductions telles que :

- les acteurs de l'IE pour une représentation du **territoire** comme une **partie du tout national**,
- les acteurs de l'IET pour une représentation **du territoire** comme une **identité singulière de développement économique. Le territoire pour et par le territoire en somme**,
- les acteurs de l'ITC pour une représentation **du territoire** comme **espace de l'intime du mieux vivre/mieux-être**.

De fait, ces catégories de représentations induisent une perception différente des finalités et donc des visions, c'est-à-dire des stratégies, et de ce qu'elles induisent en termes de mise en œuvre et de gouvernance. La grille de lecture de l'analyse systémique telle que l'applique Moine (2006), valide nos premières propositions sur les questions de représentations, ainsi que la question des disjonction et distinction, et permet de proposer à travers le schéma 1 une

représentation des visions politiques de l'intelligence économique en territoires permettant de fixer une proposition de complément typologique.

Schéma 1 - Les visions politiques de l'intelligence économique en territoire



Source : auteurs

On observe alors trois sphères de l'intelligence territoriale et leur vision politique :

- L'IE dans une perspective de sécurité/sureté
- L'IET dans une perspective de développement économique
- L'ITC dans une perspective de mieux-être/mieux-vivre

Telle que l'intersection entre :

- IE et IET répond à des problématiques de sécurité économique
- IE et ITC répond à des problématiques de cohésion sociale
- IET et ITC répond à des problématiques de soutenabilité du territoire

Il faut noter que chacune des dimensions qui composent ainsi l'IT est en soi un système contenant la culture de son milieu et les représentations qui en découlent, ses croyances, ses enjeux de pouvoir, ses relations d'interaction et d'interdépendance entre parties prenantes, leurs coalitions et leurs volatilités. Leurs variations internes peuvent-être de nature à affecter chacune des intersections soit directement, soit indirectement en affectant l'espace de synthèse qu'est

l'IT. Les interactions entre les variations internes de chacune de ces dimensions et l'IT en tant que point d'intersection de l'ensemble appellent deux observations :

1. Les variations internes d'une des dimensions affectent directement une autre dimension à travers leur point d'intersection.
2. Les variations internes d'une des dimensions affectent le point d'intersection commun lequel répercute les effets sur l'une ou plusieurs dimensions.

Les intersections sont donc des points par lesquels l'état du système peut être modifié. Ce sont ainsi des espaces de transition et de transaction. Les intersections sont des espaces de mutualisation, de compréhension et de culture partagée, produisant une culture alternative à celle de chacune des parties prenantes en interaction. L'intersection est un système en soi, dont la structure des interactions se situe entre compromis et consensus – tel que le définit Bertacchini (2012) dans son analyse de l'IT. Les intersections sont ainsi, comme l'IE, IET et l'ITC, des espaces de l'orientation.

L'intelligence territoriale (IT) s'affirme dès lors comme le point de convergence des acteurs, des représentations et des stratégies. Elle apparaît comme le paradigme de distinction/conjonction énoncé par Morin (2005), distinguant et se distinguant de l'IE, de l'IET et de l'ITC et les contenant toutes à la fois.

Ainsi, l'IT semble apparaître ici, tel que suggéré par Bertacchini, comme une territorialité en ce qu'elle paraît être un point de consensus (Bertacchini, 2012)). Mais à la grille de lecture de la pensée complexe, elle apparaît comme étant plus que cela. En effet, elle contient certes le principe de consensus, auquel toutefois elle ne saurait être réduite. Elle porte les trois principes de complexité énoncés par Morin : *i)* dialogique, *ii)* récursivité organisationnelle et *iii)* hologrammatique (2005) :

- (i) Dialogique parce qu'elle est sur le plan théorique d'une IT *pleine et parfaite* le point de transition, de transaction, de rencontre des visions de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème portant à la fois leur contradiction et leur complémentarité. Le principe dialogique pouvant être défini comme « l'association complexe (complémentaire/concurrente/antagoniste) d'instances, *nécessaires ensembles*¹⁰ à l'existence, au fonctionnement et au développement d'un phénomène organisé ». (Morin, 1986, p.98)

¹⁰ Mis en exergue par Morin.

- (ii) Récursivité organisationnelle parce que, comme pour reprendre Morin (2005, 1986) concernant la société et les organisations en général, l'IT est « *produite par les interactions entre individus* », mais l'IT « *une fois produite, rétroagit sur les individus et les produits.* » (Morin, 2005, p100) et ainsi, pour parodier Morin : l'intelligence territoriale produit les individus qui produisent l'intelligence territoriale.
- (iii) Hologrammatique parce que la circulation et l'acquisition des informations et des connaissances des parties va agir sur le tout, lequel par récursivité va agir sur les parties. Alors « *on peut enrichir la connaissance des parties par le tout et du tout par les parties, dans un mouvement producteur de connaissances.* » (Morin, 2005, P.101)

Le système d'intelligence territorial conceptualisé et construit ici est une représentation à un instant donné de l'état de l'intelligence territoriale sur un territoire donné, telle qu'il s'agit de la représentation d'une IT **pleine et parfaite**. Ce schéma représente un système dans une forme d'équilibre à un instant *t*. La dynamique qui conduit à cet équilibre est le produit de variables de flux inscrits dans une boucle rétroactive qui agit sur l'organisation. Ainsi, l'organisation produit ce qu'elle est à travers des boucles de rétroaction qui sont au cœur de l'analyse systémique et qui sont identifiées sous trois principales formes :

1. Les boucles de rétroaction positive qui amplifient un phénomène et portent les dynamiques de changement (De Rosnay, 1975 ; Morin 1977 ; Le Moigne, 1999). Ce faisant, elles portent « *l'accroissement des divergences* » (De Rosnay, 1975, p.111), portant vers l'explosion ou le blocage.
2. Les boucles de rétroaction négatives (De Rosnay, 1975 ; Morin 1977 ; Le Moigne, 1999) qui portent « *la régulation et la stabilité (rétablissement des équilibres et autoconservation)* » (De Rosnay, 1975, p.108) et « *la convergence vers un but* » (De Rosnay, 1975, p.11).
3. Les boucles ago-antagonistes (Bernard-Weil, 1988) qui présentent une polarité ambivalente selon les situations.

L'intégration de l'ITC dans le système de l'IT augmente la variété au sein du système et accroît sa complexité. Cette intégration est ainsi une modification du système par son environnement qui va influencer l'environnement en sortie de système. Dès lors, on comprend que l'intégration de l'ITC est le fait de la production d'un manque (*etwas fehlt*) par le système IT initial, tel que ce manque produit va influencer le système en entrée.

Le système IT initial est animé par une boucle de rétroaction positive qui amplifie les dynamiques à dominante économique et, avec elle, les représentations du territoire qui lui sont associées et les représentations de ce qui est stratégique. La conséquence est la production de politiques publiques soutenant ces visions, lesquelles vont amplifier, nourrir le système en entrée et renforcer la boucle de rétroaction positive de la vision économique par un effet boule de neige.

L'intégration de l'ITC agit à la fois comme :

- Une boucle de rétroaction positive sur la complexité du système par une variation de flux de variété des parties prenantes, des thématiques
- Une boucle de rétroaction négative sur la dominante économique qu'elle vient réguler à la baisse en part relative à travers l'introduction de nouvelles représentations et finalités du territoire. Elle engage une tension pour une évolution du système vers un équilibre des visions et des finalités.
- Une boucle de rétroaction négative qui réduit le *etwas fehlt* en sortie du système, ce qui conduit à une tension vers une régulation des enjeux d'intersection : (i) cohésion sociale et (ii) soutenabilité du territoire.

Notons que cette dualité/ambivalence, positive et négative à la fois selon ce sur quoi elle s'applique, pourrait catégoriser cette boucle comme ago-antagoniste. Notons aussi que dans sa dynamique négative, cette boucle d'interaction induit le phénomène homéostatique, c'est-à-dire, non pas une réaction interne des parties prenantes d'origine comme une résistance au changement afin de maintenir l'état initial stationnaire, pour des raisons d'intérêts particulier ou de pouvoir. Mais il s'agit en fait du phénomène par lequel la boucle de rétroaction négative, en produisant un rééquilibrage des acteurs, des représentations et des finalités, contribue à un état stationnaire du système au sens de la garantie de sa pérennité, de son existence même - rejoignant ainsi la définition de Baumard (2012) concernant ce qui est stratégique comme étant la pérennité de l'organisation- à travers la recomposition de son organisation.

Conclusion

La proposition théorique présentée dans cet article est un essai d'innovation d'un cadre conceptuel d'analyse de l'intelligence territoriale. Il propose aussi un modèle de représentation de l'état de l'intelligence territoriale. Nous avons ainsi fait apparaître aux côtés de l'IE et de l'IET une troisième catégorie structurante, l'ITC, dont la pertinence par rapport aux catégories précédentes apparaît à travers la différence des parties qui la compose, de leur représentation

du territoire et de ses finalités. Le concept d'IT est ainsi réinvesti pour être distingué d'un agglomérat conceptuel regroupant tout ce qui est de nature territorial sous le vocable valise d'intelligence territoriale. L'IT est alors repositionnée dans notre proposition de cadre d'analyse comme le point d'intersection des visions, représentations et finalités du territoire de chacune des trois catégories.

A partir de ce cadre d'analyse nous avons construit un modèle de représentation comme un outil actionnable de présentation simple d'une situation de l'IT dans une perspective à la fois pédagogique, d'analyse et d'aide à la décision.

Nous avons conscience de nombre de limites induite par notre proposition dont nous devons évoquer celles qui nous semblent parmi les plus significatives.

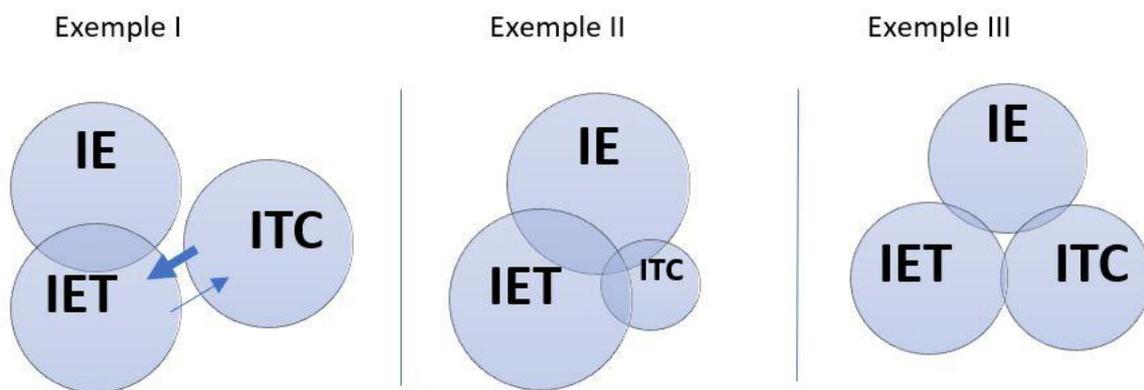
Le manque du modèle schématique est de ne pas représenter immédiatement les dynamiques internes ni aux trois catégories structurantes, ni aux espaces intersectionnels dont nous avons toutefois exposé les dynamiques et les enjeux. Il convient dès lors de souligner que la construction du modèle de représentation tel que présenté dans cet article nécessite, pour être le plus exact possible dans sa photographie de l'intelligence territoriale, d'en passer par l'analyse préalable de ces espaces ; la représentation schématique n'étant que la traduction finale d'un travail d'analyse tel que nous l'avons défini. Toutefois, cette démarche reste soumise à l'objectif poursuivi par l'utilisateur du cadre d'analyse en fonction de son besoin de granularité d'analyse.

Un autre point de limitation de notre proposition porte sur son usage. L'intégration de la pensée complexe à la structuration de notre grille d'analyse manque d'être mise en process dans la perspective d'un usage facilité. En effet, les concepts utilisés, en dépit de leur pertinence, sont de nature à détourner un usager non expert compte tenu du niveau d'abstraction mobilisé. Toutefois, le biais d'une telle démarche dans une perspective actionnable par le plus grand nombre est précisément de le vider de sa substance, la complexité, à travers un acte de simplification. Ainsi, la limite d'usage du modèle serait déterminée par une nécessaire acculturation aux concepts structurant notre cadre d'analyse.

Enfin, à ce stade, la limite principale de notre proposition théorique reste précisément son caractère théorique. Il est utile maintenant de la faire évoluer en la confrontant à l'épreuve du terrain et vérifier la validité de la capacité de cette typologie à travers son cadre d'analyse et son modèle de représentation à faire l'état d'un écosystème d'IT. Ce qui ouvre des perspectives en termes d'agenda de recherche.

En effet, le schéma 1 représente un état théorique d'une IT pleine et parfaite. Ce faisant, elle représente un stade qui serait le plus abouti du processus de développement d'un écosystème d'IT. La mise à l'épreuve d'une étude de cas pourrait permettre de modéliser l'état d'écosystèmes d'intelligence territoriale faisant apparaître des différences significatives avec le modèle théorique, tel que le présente le schéma 2 pour illustration de la diversité des possibles.

Schéma 2 - Exemples de représentations de différents stades ou états et relations d'un écosystème d'IT



Source : auteurs

La confrontation avec le réel du terrain permettra de tester la capacité de représentation du modèle théorique dans une perspective de compréhension et d'interprétation de la situation de l'IT sur un territoire dans une perspective d'aide à la décision des acteurs territoriaux. L'écart au modèle permettant de situer les points d'allocation de ressources, en fonction des arbitrages.

Sur le plan théorique, le modèle présenté dans cette étude, parce qu'il représente un stade le plus mature de l'IT, suppose qu'il existe des stades antérieurs. De fait, s'ouvre une piste de recherche en appliquant le modèle à différents cas puis, en procédant par analogie entre ces cas, de monter en généralité afin d'observer s'il apparaît des régularités significatives susceptibles d'identifier des phases structurelles d'évolution d'un dispositif d'IT. Ce point questionne aussi le fait de savoir s'il est possible de parler de cycle de vie d'un écosystème d'IT.

Un autre questionnement de recherche porte sur les intersections comme espaces de transition et transaction, tel que nous l'avons exposé dans notre dernier chapitre. Leur nature intersectionnelle interpelle sur la culture de ces espaces, les éventuelles particularités de mode d'échange entre parties prenantes, leur éventuel rôle de régulation des rapports de forces et de rivalités ou de déstabilisation...

Bibliographie

- Régions de France. (2020). *L'Intelligence économique territoriale. Une ambition des Régions françaises pour la compétitivité des entreprises et des territoires*. Association des Régions de France. https://regions-france.org/wp-content/uploads/2020/05/RDF_IET_Ambition-des-Re%CC%81gions-franc%CC%A7aises_Compe%CC%81titivite%CC%81-Entreprises-et-Ter....pdf
- Baumard, P. (2000). *Analyse stratégique : Mouvements, signaux concurrentiels et interdépendance*. Dunod.
- Baumard, P. (2010). Qu'est-ce qui est stratégique ? *Revue de Défense Nationale*, 735, 43-53.
- Baumard, P. (2015). *Le vide stratégique*. CNRS éditions.
- Bertacchini, Y. (2002). Concertation territoriale et politique territoriale concertée. *International journal for Info&Com Sciences for decision making*.
- Bloch, E. (1954). *Le principe espérance: Vol. Tome 1*. Gallimard.
- Brzezinski, Z. (1997), *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, Seuil.
- Carayon, B. (2003). *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*. La Documentation française.
- Chardavoine, O. (2015). *La politique publique d'intelligence économique*. L'Harmattan.
- Comment réhabiliter l'utopie ? Une lecture critique d'Ernst Bloch*. (2012). 6/2012.
- Cottin-Marx, S., Flipo, F., & Lagneau, A. (2013). La transition, une utopie concrète ? *Mouvements*, 75(3), 7-12.
- Coussi, O. (2018). DRIME, le dispositif régional d'information sur les mutations économiques de l'ancienne région Midi-Pyrénées. In *Intelligence économique des territoires. Théories et pratiques*, CNER, (Coussi & Auroy), 191-197
- Coussi, O., & Auroy, P. (2018). *Intelligence économique des territoires. Théories et pratiques*. CNER.
- Coussi, O., & Moinet, N. (2018). Des prémices à la paralysie bureaucratique : Retour sur 20 ans d'intelligence économique territoriale en France. In *Intelligence économique des territoires. Théories et pratiques*, CNER, 17-27.
- Coussi, O., Krupicka, A., & Moinet, N. (2014). L'intelligence économique territoriale : Utopie des territoires ou territoire des utopies ? *Communication et Organisation*, (45), 243-260.
- Crozier, M. (1971). *Le phénomène bureaucratique—Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*. Seuil.
- De Rosnay, J. (1975). *Le microscope. Vers une vision globale*, Point.

- Dufourq, N. (2022). *La désindustrialisation de la France : 1995-2015*, Odile Jacob.
- Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les 10 questions clés de la démarche compréhensive* (3e éd). Vuibert.
- François, L. (2008a). *Intelligence territoriale : L'intelligence économique appliquée au territoire*. Tec & doc-Lavoisier.
- François, L. (2008b). L'intelligence économique au profit de la compétitivité économique des territoires : L'intelligence territoriale. In *Intelligence territoriale. L'intelligence économique appliquée aux territoires* (p. 1-8). Lavoisier.
- Girardot, J.J. (2004). Intelligence Territoriale et Participation », 3e Rencontres TIC & Territoire: quels développements ? Lille, ISDM n°16, Article n°161.
- Goria, S. (2009). Vers une typologie des dispositifs d'Intelligence Territoriale dédiés aux PME, fondée sur la complémentarité des approches d'IE et de KM. *Revue internationale d'intelligence économique*, 1(1), 39-53.
- Herbaux, P. (2007). *Intelligence territoriale : Repères théoriques*. L'Harmattan.
- Hérodote. (2021). *COVID-19. Géopolitique d'une pandémie*. Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique. 4ème trimestre 2021, n°183. La Découverte.
- Jacquet, N., & Darmon, D. (2005). *Les pôles de compétitivité : le modèle français*. La Documentation française. Consulté à l'adresse http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/3303331952251-les-poles-de-competitivite#book_sommaire
- Laurens-Bernard, O. (2013). *La politique publique d'intelligence économique territoriale. Evaluation de l'action des préfetures de région et propositions. Rapport pour le ministère de l'intérieur*.
- Le Moigne, J-L. (1999), *La modélisation des système complexe*, Dunod.
- Marcon, C., & Moinet, N. (2000). *La stratégie réseau : Essai de stratégie*. Edition 00h00.
- Martre, H. (1994). *Intelligence économique et stratégie des entreprises*. La Documentation française.
- Moine, A. (2005). *Le territoire comme un système complexe. Des outils pour l'aménagement et la géographie*. Septièmes rencontres de Théo Quant, Besançon, France.
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : Un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'espace géographique*, Tome 35(2006/2), 115-132.
- Moine, A., & Faivre, E. (2011, octobre). *Le territoire comme un système complexe : De la représentation... À l'action*. 1ère Conférence Intercontinentale d'Intelligence Territoriale "Interdisciplinarité dans l'aménagement et développement des territoires", Gatineau, Canada.
- Moinet, N. (2007). L'agilité stratégique : Une question de dispositif intelligent. *Vie sciences de l'entreprise*, 1, 142-155.

Alloing, C. & Moinet, N. (2017). Traquer les signaux faibles ou l'art illusoire de chercher des aiguilles... dans une botte d'aiguilles. *I2D - Information, données & documents*, 54, 17-18. <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.3917/i2d.173.0017>

Moinet, N., & Bulinge, F. (2014). Le statut des valeurs publiques en intelligence économique : Une variation autour de quatre paradigmes. In *Intelligence économique au crible des valeurs publiques*, ESKA, 57-74.

More, T. (2017). *L'utopie*. Flammarion.

Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Seuil.

Morin, E. (1981). *La Méthode. 1. La nature de la nature*. Points.

Morin, E. (1986). *La Méthode.3. La connaissance de la connaissance*. Points.

Pelliser, M. (2009). Etude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : L'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ? In *Revue Internationale d'Intelligence Economique*, 2009/2 (Vol 1), 291-303.

Pelliser, M., & Déchamp, G. (2018). Intelligence territoriale et territoire créatif : Une alliance pertinente. In *Intelligence économique des territoires. Théories et pratiques*, CNER, 29-40.

Porter, M. E. (1998). Clusters and the new economics of competition. *Harvard Business Review*, 76-90

Porter, M. E. (1993). *L'avantage concurrentiel des nations*. InterEd.

Serval, S. (2018). La gouvernance territoriale en action : Ancrage des filiales étrangères et intelligence territoriale. In *Intelligence économique des territoires. Théories et pratiques*, CNER, 41-52.

Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288.

Truskolaski, S. (2020), « Etwas fehlt » : Marxians utopias in Bloch and Adorno. In *Praktika teoretyczna*, 1(35)/2020, 167-185.

Vellayoudom, J., Picart, C., De Castro, V., Siegert, P. (2022), Les guerres de l'information contre la Chine, *Ecole de guerre économique*.

https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/media_files/Les%20guerres%20de%20l%27information%20contre%20la%20Chine%20-%20VF1.pdf

Zarka, Y. C. (2010). Il n'y a plus d'ailleurs. *Cités*, 2(42), 3-7.